

Le Crédit Mutuel Bretagne reconduit le budget exceptionnel de près de 3M€ dédié aux Solidarités pour l'année 2021

Brest, le 6 mai 2021 – Le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa a voté à l'unanimité le renouvellement pour 2021 de l'enveloppe exceptionnelle consacrée aux dispositifs de solidarités, avec une dotation de 3M€ pour la fédération bretonne. Cette enveloppe, déjà allouée en 2020, permet de soutenir durablement les sociétaires et clients les plus impactés par la crise sanitaire. En 2020, plus de 4 600 sociétaires et clients particuliers, professionnels et associations du Crédit Mutuel de Bretagne, ont ainsi bénéficié d'un soutien financier, sous l'impulsion des administrateurs des caisses locales en charge de l'attribution de ces aides.

Traduction de l'engagement coopératif du Crédit Mutuel de Bretagne dans l'économie locale et régionale, les dispositifs de Solidarités ont été initiés dès 1984. Gérés depuis 2019 par les 2 150 administrateurs des 216 caisses locales, ces dispositifs reposent sur la complémentarité du binôme élu-collaborateur. Cette proximité, au plus proche du terrain, permet de gagner en réactivité dans l'étude des dossiers et l'attribution des aides apportées aux sociétaires et clients de la fédération. Les Solidarités s'inscrivent pleinement dans le plan stratégique 2024 du Crédit Mutuel de Bretagne, en traduction concrète de sa Raison d'être.

Un dispositif de proximité utile, reflet de l'engagement du Crédit Mutuel de Bretagne sur ses territoires

En 2020, les administrateurs et salariés des caisses locales, particulièrement sensibles aux situations dégradées par la crise sanitaire, se sont fortement mobilisés pour accompagner les sociétaires et les clients les plus fragilisés. Leur engagement a permis de redistribuer l'intégralité du budget dédié à ces mesures de solidarité qui ont ainsi profité à 2450 particuliers, 750 associations et 1450 professionnels, ce qui a notamment permis le maintien de plus de 2500 emplois.

Un dispositif qui s'inscrit dans la durée

Face à une crise sanitaire inédite aux conséquences économiques durables, la reconduction de budget mise en œuvre en 2021 permet d'apporter une réponse concrète et rapide aux plus touchés.

Ainsi, les sociétaires et clients particuliers qui connaissent des pertes de revenus (chômage partiel, perte d'emploi...), voient leurs dossiers priorités pour bénéficier d'une aide.

Une attention particulière est portée aux étudiants et jeunes actifs touchés par la crise, et aux associations qui leur viennent en aide, tout comme celles favorisant l'inclusion, l'emploi, l'animation des territoires, la solidarité ou le développement durable.

Du côté des professionnels, la fédération s'attache à accompagner les entrepreneurs locaux, pour soutenir notamment la création et le maintien d'emplois en région.

Jean-Pierre Denis, Président du Crédit Mutuel de Bretagne commente : « *Dans le contexte inédit que nous connaissons depuis plus d'un an, il est d'autant plus important de donner du sens au rôle de chacun et de renforcer notre capacité d'intervention. A ce titre, l'engagement collectif des administrateurs et des collaborateurs du Crédit Mutuel de Bretagne, au service des sociétaires et des clients particulièrement impactés par cette crise sanitaire, est remarquable. Les dispositifs de Solidarités, que nous déployons en Bretagne, au plus près du terrain et du quotidien de nos clients, démontrent toute leur utilité et sont une traduction concrète de notre Raison d'être, celle d'une entreprise solidaire, éthique et inclusive. Pour des familles, des entrepreneurs ou des associations, ces aides financières sont très souvent décisives pour surmonter un cap difficile et leur permettre de rebondir. Nos dispositifs de Solidarités ont ainsi permis d'accompagner 4 600 sociétaires et clients, et de créer ou préserver plus de 1 450 emplois en 2020. Il nous appartient de poursuivre, dans la durée, notre engagement en faveur d'un impact positif direct et concret pour nos sociétaires et clients et, au-delà pour l'équilibre de nos territoires.*»

A propos du Crédit Mutuel de Bretagne

Avec un réseau de 310 points de vente, le Crédit Mutuel de Bretagne compte plus de 3 000 collaborateurs, 2 150 administrateurs et plus de 1,8 million de sociétaires et clients. Présent sur les quatre départements bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne intervient auprès des particuliers, des associations, des professionnels, entreprises et agriculteurs, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 30 millions d'euros. Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du groupe Crédit Mutuel Arkéa, aux côtés de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (CMSO) et d'une quarantaine de filiales spécialisées.

Plus d'informations sur www.cmb.fr

Contact presse : Laure Duchateaux – 02.98.00.24.44 – laure.duchateaux@arkea.com